



Paris, le 18 novembre 2020

CELINE BOULAY-  
ESPERONNIER

SENATRICE DE PARIS

ET

MICHEL SAVIN

SENATEUR DE L'ISERE

Monsieur le Premier Ministre,

Alors que les enjeux de santé publique prennent le pas sur tout le reste et que la priorité de l'État est fixée sur la lutte contre la propagation d'un virus particulièrement dangereux pour les personnes souffrant de surpoids et de diabète, la limitation de l'exercice physique en plein air manque de sens.

L'ensemble du monde sportif se réjouit des annonces réalisées par le Président de la République le 17 novembre dernier. Toutefois, une interrogation persiste sur la pertinence de restreindre la pratique sportive à un rayon d'un kilomètre et de fermer les clubs et associations proposant des activités individuelles en plein air.

Sur le plan sanitaire, les études récentes démontrent que le risque de contamination à la CoVid-19 en plein air et dans le respect des gestes barrières est quasi inexistant. En revanche, selon l'ensemble des études menées au cours des vingt dernières années et pour reprendre les mots de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) : « La sédentarité renforce toutes les causes de mortalité, double le risque de maladies cardiovasculaires, de diabète, d'obésité et augmente les risques de cancer du côlon, d'hypertension artérielle, d'ostéoporose, de troubles lipidiques, de dépression et d'anxiété. ».

La prise en considération des risques liés à la sédentarité est d'autant plus importante que nombre de nos concitoyens travaille actuellement de chez eux et réduisent de facto leur activité physique journalière.

Enfin, le Directeur Général de la Santé, Jérôme Salomon, a alerté la population, le 17 novembre dernier, sur l'augmentation importante des états dépressifs en France. Or, il est scientifiquement prouvé que l'exercice physique contribue largement à la production de sérotonine, de dopamine et d'endorphines participant à la diminution de l'anxiété et de la dépression.

Ainsi, si l'objectif de limitation maximale des déplacements primait, à juste titre, sur le reste à l'aune du pic de la seconde vague de contamination à la CoVid-19, il semblerait aujourd'hui raisonnable d'autoriser les Français à retrouver les activités de plein air leur permettant de préserver leur santé physique comme mentale.



Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de nos sincères salutations.

Céline BOULAY-ESPERONNIER  
Sénatrice de Paris

Michel SAVIN  
Sénateur de l'Isère

Dominique ESTROSI-SASSONE, François BONHOMME, Christine LAVARDE, Mathieu DARNAUD, Philippe MOUILLER, Max BRISSON, Cédric PERRIN, Olivier RIETMANN, Agnès CANAYER, Corinne IMBERT, Sébastien MEURANT, Didier MANDELLI, Anne VENTALON, Jean-François RAPIN, Stéphane PIEDNOIR, Annick BILLON, Jean-Pierre VOGEL, Sylviane NOEL, Frédérique PUISSAT, Louis-Jean DE NICOLAY, Jacques GROSPERRIN, Marta DE CIDRAC, Fabien GENET, Else JOSEPH, Damien REGNARD, Pascale GRUNY, Marie-Pierre RICHER, Claude KERN, Olivier PACCAUD, Vincent SEGOUIN, Martine BERTHET, Viviane MALET, Etienne BLANC, Philippe PEMEZEC, Claudine THOMAS, Alain CHATILLON, Laurent BURGOA, Gilbert BOUCHET, Elsa SCHALCK, Christine BONFANTI DOSSAT, Alexandra BORCHIO FONTIMP, Chantal DESEYNE, Brigitte MICOULEAU, Jérôme BASCHER, René-Paul SAVARY, Antoine LEFEVRE, Daniel LAURENT, Guillaume CHEVROLLIER, Bernard FOURNIER, Marie MERCIER, Ronan LE GLEUT, Florence LASSARADE, Bruno SIDO, Alain HOUPERT, Pierre-Antoine LEVI, Jean-Baptiste BLANC, Christian KLINGER, Micheline JACQUES, Jean-François HUSSON, Anne CHAIN-LARCHE, Michel LAUGIER, Serge BABARY, Bernard BONNE, Jean-Pierre DECOOL, Yves BOULOUX, Laurent DUPLOMB